

» — Ils ont commencé à parlementer, et s'ils s'y déterminent, on les recevra
 » à merci, encore que j'aie assez hésité sur ce point, doutant si cela convien-
 » drait mieux que de les faire passer tous au fil de l'épée, pour que les autres
 » villes ne pensent pas qu'elles puissent résister jusqu'aux dernières extré-
 » mités, avec l'assurance qu'on leur pardonnera (1). — Ils n'ont pas voulu
 » traiter avec le mestre de camp Valdès, qui a le commandement de toutes les
 » nations employées à ce siège; mais avec le comte de la Roche, qui a le gou-
 » vernement de toute la Hollande et est à Utrecht. — A ce sujet, il y a eu
 » entre les deux chefs quelques différends qu'on aurait pu éviter, et qui même
 » entraînent d'assez grands inconvénients; mais j'ai écrit à l'un et à l'autre ce
 » qui convenait, et ordonné à Valdès de laisser sortir de Leyde les per-
 » sonnes qui viendraient pour traiter avec le comte, dont les bons senti-
 » ments pour notre nation ont été, je crois, altérés par le voyage de Cham-
 » pagney à Utrecht : car l'on a ici depuis aperçu quelques changements en
 » lui, bien qu'il n'y en ait pas dans son désir de servir V. M. — Quoique j'aie
 » donné ordre, si Leyde se rend, de tenir ponctuellement toutes les pro-
 » messes qu'on aurait faites aux bourgeois, et de leur épargner le sac de la
 » ville, ceux qui sont là craignent que ce ne soit chose fort difficile à obser-
 » ver, parce que les soldats de toutes les nations ont résolu le contraire, et
 » c'est même dans l'espérance de ce pillage qu'ils endurent tant de souf-
 » frances et de besoins. Mais enfin on fera tout ce que l'on pourra. » — Le
 grand commandeur a fait construire de nouveaux forts pour resserrer Bom-
 mel et Gorcum. Il a aussi fait rompre une digue pour endommager ceux
 de Dordrecht. — M. de Hierges a accepté par manière de provision les gou-
 vernements de Hollande et d'Utrecht (2). Le comte de la Roche retournera en

(1) *Han comenzado á parlamentar, y todavia, si se resuelven, los admitirán á misericordia, aunque he estado en hartá dubda si combendrá mas esto que mandar que los degüellen á todos, porque no piensen las demás villas que pueden llegar al último estremo, con seguridad de que serán perdonados.*

(2) Voy. p. 158.

Nous croyons devoir placer ici l'extrait d'une lettre que le grand commandeur écrivit au président Viglius, le 10 septembre :

« Monsieur de Saint-Bavon,.... vous avez bien esté adverti comme j'avoie proposé au sieur de Rassenghien d'accepter la charge d'Hollande et Utrecht, au lieu de don Fernando de Lannoy : sur quoy après m'avoir parlé et déclaré les traictements et aultres choses qu'il prétendoit, je suis allé considérant l'excessiveté de la despense desdicts traictements, et s'il

conséquence à son gouvernement d'Artois, et M. de Rassenghien à celui de Lille. — Le comte de Mansfelt donne beaucoup de travail au commandeur avec ses plaintes et ses prétentions; Requesens lui a accordé la permission, qu'il sollicitait depuis longtemps, d'aller en Allemagne. — Le courrier que le Roi lui a expédié le 30 août a été détrossé à une demi-lieue de Poitiers; toutes les dépêches du Roi lui ont été enlevées: le commandeur soupçonne que ce pourrait être par ordre de la reine-mère.

Liasse 560.

1407. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le 27 septembre 1574.* Il ne peut lui mander rien de positif touchant la négociation avec les rebelles, jusqu'à que ce Rumpff soit arrivé, et qu'il connaisse la charge que lui a donnée l'Empereur.

Liasse 561.

1408. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 27 septembre 1574.* Il lui envoie une lettre du mestre de camp Valdès, où il rend compte de la tentative faite par les ennemis en dernier lieu pour secourir Leyde. — Il laisse au Roi à décider sur ce que cet officier propose de rompre aussi différentes digues pour submerger une partie de la Hollande, de

n'y auroit expédient pour n'en faire ung ordinaire, et aussy pouvoir excuser ledict sieur de Rassenghien de si grand esloignement et de sa maison et des aultres charges qu'il a par deçà, et me suis finalement advisé que le sieur de Hierges, pour la prochaineté de ses gouvernements à ceulx dudict Hollande et Utrecht, pourroit bien vacquer et entendre à tout, en ayant quelque persone comme lieutenant en ceulx de Gueldres et Overysse. Et l'ayant là-dessus fait appeller icy et traicté avecques luy, j'ay enfin, après beaucoup d'excuses et difficultez par luy fort prudemment y meues, proposées et faictes, comme aussy a fait le sieur de Berlaymont, son père, luy persuadé d'accepter ladicte charge avec seulement les traictements ordinaires que a eu le conte de Boussu, et me suis contenté que le sieur de Horst, Jehan de Wytenhorst, soit comme son lieutenant en ses aultres gouvernements, sans commission: dont j'ay adverti ledict sieur de Rassenghien, pour, le sçachant, se reigler selon ce, sans se mecre en peine pour ledict voyaige. Ledict sieur de Hierges est allé faire ung tour à Hierges, pour r'estre icy dedans quatre jours, pendant lesquelz je désire que donnez ordre que luy soyent despeschées et scellées ses commissions, telles que a ledict conte de Boussu, et aussy despesché ung acte ou retenue pour le mesme nombre d'hallebardiers que avoit icelluy, afin que, retournant ledict sieur de Hierges icy, il puist trouver tout son cas prest pour povoir passer outre et délivrer le conte de la Roche, qui a si grand désir de partir de là.... »

manière que jamais l'on n'y puisse remédier (1). Vu l'obstination des rebelles et les dépenses qu'entraîne cette guerre, Requesens croit que ce serait un moindre mal, de submerger d'un côté et d'incendier de l'autre tout ce qui se pourrait, et en même temps de se faire seigneur de la mer. — Les nouvelles relatives au prince d'Orange sont très-diverses : deux espions affirment l'avoir vu, et l'opinion générale à Anvers est qu'il n'est pas mort. Les paysans de Hollande et d'autres personnes qui viennent des villes révoltées assurent, au contraire, qu'il est mort le 7, mais que cet événement est tenu secret. Le grand commandeur croit que, si la nouvelle de la mort était vraie, on remarquerait plus de confusion dans les affaires des rebelles. — Il lui revient de différentes parts que les gens du pays menacent de prendre les armes contre la cavalerie légère, à cause des excès qu'elle commet.

Liasse 560.

1409. *Ordre donné par le Roi, à Madrid, le 1^{er} octobre 1574, à Francisco de Lixalde, payeur de l'armée de Flandre.* Lixalde comptera au grand commandeur de Castille, outre son traitement ordinaire et les 1,200 écus qu'il reçoit mensuellement, une *ayuda de costa* extraordinaire de 10,000 écus chaque année, à partir du 1^{er} septembre 1575.

Liasse 561.

1410. *Lettre du contador Alameda au grand commandeur de Castille, écrite d'Utrecht, le 5 octobre 1574.* Hier passa par Utrecht, dans une barque, le capitaine don Alonso de Sotomayor, de qui il apprit que, le samedi, dans la nuit, l'eau s'était élevée tellement que les ennemis arrivèrent avec leur flotte jusqu'à la digue de Zoeterwoude, où était Valdès, passant au travers du camp, avec une telle furie d'artillerie et d'arquebuserie, que les gens du Roi furent forcés de s'enfuir, pour ne pas être noyés. — Valdès s'est retiré avec ses gens à Bleiswyk et à La Haye. Sa perte a été d'une vingtaine d'hommes, de deux petites pièces d'artillerie, d'une demi-couleuvrine et d'un canon.

Liasse 560.

1411. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 6 octobre 1574.* Il est venu à Anvers au commencement d'août, pour deux

(1) Voy. p. 159.

motifs : pour chercher de l'argent, et pour donner les ordres qui auraient été nécessaires dans le cas de l'arrivée de la flotte attendue d'Espagne. Ce séjour d'Anvers plaît peu aux ministres et aux conseillers du Roi, à cause qu'il les oblige à plus de dépenses : aussi ne lui a-t-il pas été possible de retenir Berlaymont, et celui-ci, non content de la permission qui lui a été donnée de retourner à Bruxelles, va disant qu'il ne sait pourquoi le grand commandeur est à Anvers, si ce n'est pour pouvoir se mettre dans le château, au cas que les choses empirent. Requesens dit au Roi que, si les choses devaient en venir là, ce serait plutôt sur un champ de bataille que dans un château qu'il voudrait finir. — Il se propose de retourner la semaine suivante à Bruxelles, où sont Berlaymont, Viglius et le duc d'Arschot. — Leyde persévère en son obstination. Tout ce qui est résulté de la négociation des bourgeois avec le comte de la Roche, c'est qu'ils ont répondu, avec une très-grande insolence, qu'ils tenaient la ville pour le Roi et pour le prince d'Orange, leur gouverneur, et que, si le comte voulait quelque chose, il n'avait qu'à leur donner un sauf-conduit, pour aller traiter avec ledit prince. — Cette arrogance vient de ce que l'eau croît de manière qu'ils s'attendent qu'elle arrivera jusqu'à leurs murailles. — Cependant la rupture des digues, qu'ils ont faite, causera plus de dommages à Rotterdam, à Delft et aux autres villes rebelles qu'on ne saurait le croire, et c'est une chose étrange, que ces gens-là préfèrent mettre sous l'eau leurs personnes et leurs biens, que de se réduire à l'obéissance de leur roi et seigneur naturel. Requesens tient pour certain que, si l'armée qui les assiége était du Turc, ils se seraient rendus depuis longtemps (1). — La peste fait des ravages dans les rangs des Allemands et des Espagnols, mais elle en fait aussi dans le pays ennemi. — « Il y a six ou sept jours — continue Requesens — qu'il arriva ici un conseiller du duc de Bavière, nommé le docteur Halver, qui est aussi pensionnaire de V. M. Il était porteur de lettres de créance de son maître. En vertu de ces lettres, il me dit combien le duc désirait servir V. M., la grande affliction que lui causaient les maux de ces provinces, et tout ce qu'il n'avait cessé de faire pour y remédier. Il ajouta que son maître voyait actuellement plus de tranquillité en Allemagne

(1) *Y es estraña cosa que quieran estos mas verse anegar á sí y á sus haciendas, que venir á la obediencia de su rey y señor natural; y tengo por cierto que, si fuera del Turco el exercito que está sobre ellos, se huvieran rendido muchos dias ha.*

» qu'il n'y en avait eu depuis longtemps; que le duc de Saxe, avec lequel il
 » était en relations d'amitié, était déterminé à ne prêter aucune assistance
 » au prince d'Orange; que même le comte palatin était fatigué de l'avoir
 » fait, que les autres électeurs et princes du Rhin étaient désireux de repos,
 » et que, s'il savait que V. M. fût contente qu'il s'interposât pour accommo-
 » der ces affaires, il espérait que Dieu lui donnerait les moyens de réussir.
 » — Je répondis à ces offres et à ces compliments par toutes les démonstra-
 » tions de reconnaissance et de confiance, de la part de V. M., que je sus,
 » et au reste je dis au docteur que plusieurs personnes, de la part de quel-
 » ques princes de l'Empire, étaient venues me tenir le même langage, et que
 » toujours j'avais répondu que, toutes les fois qu'on me proposerait des
 » moyens qui laisseraient sauvés la religion catholique et l'autorité et sou-
 » veraineté de V. M., je les accueillerais, pour en rendre compte à V. M.,
 » mais que jamais on n'en était venu là, et que les rebelles n'avaient pas
 » accepté le pardon et la grâce de V. M., quoiqu'il fût aussi général que le
 » duc l'avait vu, car je lui en ai donné connaissance. Je lui dis encore qu'il
 » devait avoir appris que l'Empereur envoyait quelqu'un à V. M. pour cet
 » objet; que je savais que V. M. aimait le duc de Bavière, et avait en lui la
 » confiance que méritaient les liens de parenté et d'étroite amitié existants
 » entre vous; que je ferais toujours beaucoup de cas de tout ce que l'on me
 » proposerait de sa part. » — Là-dessus Halver a expédié un courrier à son
 maître, et il attend sous peu des lettres de créance pour le prince d'Orange. —
 Le grand commandeur lui a déclaré qu'il ne suffit pas que le prince se retire
 en Allemagne, si préalablement il ne remet au pouvoir du Roi toutes les villes
 révoltées, en commençant par Flessingue, la Brielle, Enkhuisen et les autres
 places maritimes. Le docteur lui a dit que son maître l'entendait ainsi, et qu'il
 espérait désabuser ce rebelle de l'idée qu'il recevrait encore des secours d'Al-
 lemagne. — Ils ont aussi parlé de la cour de l'Empereur. Halver rend hom-
 mage aux bonnes intentions de ce monarque; mais il dit qu'elles ne servent à
 rien, parce qu'il est tout à fait dominé par ses ministres, qui sont tous hérés-
 tiques, et en outre peu serviteurs du Roi (1). Il dit aussi que l'Empereur est

(1) Aprobando su buena intencion, però diciendo que no la podía executar, por estar muy
 subjecto à sus consejeros, que eran todos hereges y, demás desto, poco servidores de V. M....

jaloux de ce que le Roi témoigne plus de confiance au duc de Bavière qu'à lui. — Requesens ne sait si l'envoyé du duc ira trouver le prince d'Orange ; mais jusqu'à présent il ne voit pas que les rebelles soient disposés à se soumettre ; « et, quant aux états qui s'appellent fidèles, — dit-il — ou du moins » à beaucoup de membres d'entre eux, je tiens pour certain, comme je l'ai » écrit plusieurs fois à V. M., qu'ils excitent au contraire les rebelles à per- » sévéraler, en leur donnant avis de l'impossibilité où nous sommes de » soutenir de si grandes dépenses. Il leur paraît que de cette manière les » affaires des uns et des autres s'arrangeront mieux : car ceux mêmes qui » prennent le plus à cœur les intérêts de V. M. et son service, désirent l'avoir » pour roi et seigneur, seulement afin qu'il les défende contre leurs voisins » et consume en cela la substance de tous ses autres royaumes et États, ne » voulant pas que, dans ceux-ci, il ait plus d'autorité que n'en avait un duc » de Brabant ou un comte de Flandre (1). » — Requesens informera le comte de Monteagudo de sa conférence avec le docteur Halver, afin qu'il en rende compte à l'Empereur. — Si le Roi se décide à admettre des négociations, Requesens le prie de lui faire connaître positivement jusqu'où il peut aller.

Liasse 560.

1412. Lettre du grand commandeur de Castille au secrétaire Cayas, écrite d'Anvers, le 8 octobre 1574. Il croit que, si don Juan d'Autriche venait aux Pays-Bas comme gouverneur, outre que cela contenterait ceux du pays, qui demandent un gouverneur du sang royal, il aurait auprès de lui des personnes sur lesquelles il pourrait se décharger d'une partie des affaires, de manière qu'il lui resterait assez de temps pour gagner les volontés de la nation. La connaissance qu'il possède de la langue française est de beaucoup d'importance pour cela. — Requesens a écrit secrètement à M. de Hierges, à M. de

(1) Tengo por muy cierto (como en muchas he escripto á V. M.) que de parte de los estados que se llaman fieles, ó á lo menos de muchos particulares, se haze instancia con los rebeldes que se detengan, avisándoles la imposibilidad que de nuestra parte ay para sostener tan gran costa, pareciéndoles que por este camino se acomodarán mejor las cosas de los unos y de los otros, porque el que por mas propias tiene las de V. M. y su servicio, dessea tenelle por rey y señor, solo para que los defienda de sus vecinos, y que se consuma en esto la substancia de todos los otros reynos y Estados de V. M., y que en estos no tenga mas autoridad de la que solia tener un solo duque de Bravante ó conde de Flandes....

Billy et à Montedoca, gouverneur de Maestricht, que, si le comte de Schwarzbouurg veut passer par leurs districts, ils n'y mettent pas d'obstacle (1).

Liasse 560.

1413. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 10 octobre 1574.* Répondant à un mémoire présenté au Roi par Jean-Baptiste de Tassis sur les moyens de pacifier les Pays-Bas (2), il entre dans les détails suivants, afin de prouver l'avantage que donne aux ennemis leur supériorité sur mer : « Au moment où nous y pensons le moins, cinquante rebelles » arrivent jusqu'au cœur du pays, où ils font toute sorte de maux, surtout » aux ecclésiastiques. Aussi, en beaucoup d'endroits du Brabant, n'y a-t-il ni » prêtre ni curé qui osent résider, et j'ai appris que, dans une foule de villages, » il y a des enfants qui n'ont pas reçu le baptême, et des adultes auxquels les » sacrements ne sont pas administrés. J'ai traité avec les évêques des moyens » de remédier à ce mal, et j'ai renouvelé des placards très-sages que le duc » d'Albe fit publier, pour pourvoir aux mêmes inconvénients. Mais cela sert » de peu, parce que les rebelles trouvent asile dans les maisons de ceux mêmes » du pays, sans qu'on le sache. Ils viennent deux par deux, ou quatre par » quatre, sans armes; et comme ils parlent la même langue et portent les » mêmes vêtements que les autres, quand nos soldats les rencontrent, ils se » disent catholiques et loyaux sujets du Roi, et ensuite, lorsqu'ils trouvent » l'occasion propice, ils se réunissent et font leur coup. Et quoique, dans les » villages, il y ait beaucoup de catholiques, il n'y en a aucun qui hâisse ces » hérétiques comme il le devrait, et jamais un homme du pays n'a donné avis » de la venue des rebelles, d'autant que, outre la sympathie qu'ils leur portent, ils craindraient, s'ils les découvraient, de voir leurs fermes et leurs » maisons brûlées. » — Rumpff est parti de Vienne le 17 septembre; l'Empereur ne connaissait pas encore, à cette époque, les conditions dont se contenteraient les rebelles.

Liasse 560.

1414. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le*

(1) Voy. p. 128.

(2) Voy. p. 148.

10 octobre 1574. Le 2, les ennemis sont parvenus à secourir Leyde. La nouvelle en arriva, dès le lendemain, à Anvers, tant est grande l'intelligence qu'il y a entre ceux du pays et les rebelles. — Requesens ne l'a su officiellement que le 7, par un courrier que lui a expédié le comte de la Roche. — Les seuls détails qu'il ait sont contenus dans la lettre du contador Alameda (1). Valdès ne lui a point écrit. — La cavalerie légère n'a pas voulu entrer dans les logements qui lui étaient destinés ; elle s'est répandue dans les villages, où elle vit à discrétion.

Liasse 560.

1415. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le 22 octobre 1574.* Dans une de ses lettres du 16 septembre (2), le grand commandeur a soumis au Roi l'avis, exprimé par plusieurs personnes et notamment par le mestre de camp Valdès et le capitaine Corcuera, nouvellement retourné de prison, qu'il faudrait brûler et détruire tous les villages et le plat pays du Waterland. Cet avis a été examiné avec toute l'attention qu'exigeait l'importance de la matière. « Il est bien clair — dit le Roi — que la dureté, » la méchanceté et l'obstination des rebelles sont arrivées au point que personne ne peut douter qu'ils ne méritent un châtement rigoureux et exemplaire, puisque leurs péchés et leur hérésie les ont portés à un aveuglement » tel qu'ils n'ont pas voulu reconnaître ni accepter le grand bienfait et la faveur signalée que je leur ai faite, en les recevant en grâce et en les remettant » tant en repos par le pardon général. Et même, longtemps avant que ce pardon se publiât et que le duc d'Albe partît pour revenir en Espagne, il » m'écrivit, comme ici il me l'a rappelé, que plusieurs des conseillers du pays » eux-mêmes, désespérant de voir rentrer les rebelles dans la bonne voie, lui » avaient spontanément proposé le moyen dont il est question aujourd'hui, » quoique, plus tard, selon ce qu'il dit, quand on vint à traiter de l'exécution, » ils mollirent et se rétractèrent (3). Si ç'avait été le pays d'un autre prince,

(1) Voy. p. 169.

(2) Nous n'avons pas trouvé cette lettre. Peut-être y a-t-il une erreur de date.

(3) *Algunos de los propios consejeros naturales, desconfiados de que los dichos reveldes se huviesen de reducir al camino que devian, le propusieron de suyo el medio que agora se platica de assolarlos, aunque después, quando se vino á tratar de la execucion, dixen que afloxaron y se volvieron atrás....*

» le duc l'aurait fait sans me consulter, et il eût fait fort bien. Mais il fut
 » arrêté, avec raison, par le motif qu'il s'agissait de mes propres domaines.
 » C'est aussi pourquoi je ne le lui ai pas ordonné, et la même considération
 » m'a toujours engagé à recourir à des moyens plus doux.

» Mais, comme aucun d'eux n'a réussi, et qu'il paraît indubitable que telle
 » doit être la volonté de Dieu (dont ils ont tant mérité la colère), il a paru
 » convenable d'en venir à l'application du dernier et rigoureux châtement (1)
 » qu'on pourrait leur infliger d'une de ces deux façons : ou en submergeant
 » tous les villages et le plat pays, ou en y mettant le feu. Certes, nous serions
 » charmé qu'on pût éviter l'une et l'autre : mais la plaie étant déjà si invé-
 » térée, il est nécessaire, pour la guérir, d'user de remèdes violents. Il est
 » clair, en effet, que, si l'on laisse jouir lesdits rebelles des produits de la
 » terre, tout le commerce et le trafic des autres provinces affluera chez eux
 » et en Zélande, sans qu'on puisse s'y opposer, et ils auraient ainsi des res-
 » sources pour se refaire, se fortifier et soutenir la guerre autant qu'ils le vou-
 » dront, comme on le voit par le rapport que vous a fait Corcuera des tributs et
 » des contributions considérables qu'ils payent au prince d'Orange, à l'aide du
 » commerce qu'ils font des denrées du pays; et tant qu'ils pourront le faire,
 » on verra s'accroître leurs profits, en même temps que la misère des autres
 » provinces.

» Submerger la Hollande, est chose qui pourrait se faire facilement, en
 » rompant les digues; mais ce moyen entraîne avec soi un grand inconvé-
 » nient : c'est que, les digues une fois rompues, le pays doit demeurer perdu
 » et dévasté pour toujours, au dommage évident des provinces voisines; car,
 » tout bien considéré, on peut dire que la Hollande est maintenant comme
 » une digue qui les préserve toutes, et que, si on la met sous l'eau, les autres
 » provinces seront exposées à un danger manifeste, et obligées de construire
 » des digues elles-mêmes, et, avant que celles-ci fussent faites, leur terri-
 » toire serait perdu indubitablement, comme on le voit par la maîtresse-digue
 » de Hollande, dont la construction a exigé un grand nombre d'années, et
 » qui coûte d'énormes frais d'entretien. On ne doit donc pas employer ce

(1) Pero, visto que ninguna (via mas blanda) aprovecha, y teniendo por sin dubda que deve ser esta la voluntad de Dios (cuya ira tienen tan merescida), en fin ha parecido convenir que se venga á usar del último y riguroso castigo....

» moyen, parce que, outre les inconvénients signalés, lesquels sont ma-
 » nifestes et si grands, on considère qu'il aurait un certain caractère de
 » cruauté, dont il faut se garder, surtout envers des vassaux, quelque no-
 » toire que soit leur faute, et quelque légitime que fût le châtement qui leur
 » serait infligé (1).

» Par ces considérations et plusieurs autres, on préférerait l'incendie :
 » d'abord c'est un moyen dont on a accoutumé d'user dans la guerre, et puis
 » le feu, on peut l'arrêter quand on veut. D'ailleurs, quand bien même on en
 » viendrait à brûler tous les villages, les moissons et les arbres, le sol resterait
 » toujours, et tout se reproduirait avec le temps. Si l'on se met à brûler les
 » villages et le plat pays, outre qu'il est fort vraisemblable que les villes se
 » rendront, croyant qu'elles vont aussi être livrées aux flammes, il s'en-
 » suivra que les rebelles seront destitués de tous leurs biens, tels que le bétail,
 » les grains, les foins, le beurre, les fruits, les poissons et autres productions
 » dont ils se nourrissent; et ne les ayant plus, ils ne pourront ni subsister,
 » ni demeurer dans le pays, ni rien fournir aux villes révoltées; et ainsi l'on
 » pourrait s'attendre à ce que celles-ci se soumissent d'elles-mêmes, pour ne
 » pas mourir de faim. Et si ces gens voulaient se mettre en mer, il est clair
 » que, n'ayant point de provisions à emporter, ils seraient bientôt perdus; et
 » ceux du dehors ne les assisteraient pas, n'ayant plus de raison pour venir
 » là, puisque le commerce cesserait. De sorte que, tout bien considéré, par ce
 » moyen les rebelles seraient pressés à tel point que, s'ils ne voulaient achever
 » de se perdre et de se livrer au désespoir, on pense qu'ils viendraient sollici-
 » ter la miséricorde à laquelle je souhaite les voir recourir, et qu'on arriverait
 » bientôt par là au but qu'on veut atteindre, quoiqu'on ait considéré qu'on
 » perdrait peut-être de la sorte l'affection de beaucoup de bons vassaux de
 » ces provinces qui ont des parents, des amis et des biens en Hollande, et
 » même, par aventure, de tout le peuple, car enfin ils ne font qu'un.

» J'ai ordonné qu'on vous écrive le pour et le contre, et je vous charge, après
 » que vous y aurez bien réfléchi, en vous réglant sur l'état où seront les affaires

(1) *De manera que en efecto no conviene usar desto medio, ni se deve hazer, porque demás de los inconvenientes que están tocados, que son manifestos y tan grandes, se considera que traeria consigo un cierto nombre de crueldad, que se deve huir, y mayormente con vassallos, por mas que su culpa sea notoria, y el castigo que se les diesse justificado.*